

Antworten zu den Vernehmlassungsfragen zum kantonalen Rahmenkonzept zur Qualitätssicherung und – entwicklung an den Mittelschulen Réponses aux questions de la consultation sur le concept cadre cantonal pour le maintien et développement de la qualité au secondaire supérieur

01. Okt 21

In der Tabelle werden die Antworten zu den 7 in der Vernehmlassung gestellten Fragen zusammengestellt. Zusätzlich werden in der Einleitung allgemeine Stellungnahmen aufgenommen. Die Arbeitsgruppe hat bei der Analyse die Antworten farblich wie folgt kennzeichnet: **Farbe rot: wird bei der Anpassung des Rahmenkonzepts berücksichtigt.** **Farbe blau: gehört nicht in die Ebene des Rahmenkonzepts, wird an die zuständige Stelle weitergeleitet.** **Farbe orange: ist bereits im Rahmenkonzept enthalten.**

Ce tableau résume les réponses données aux 7 questions posées lors de la consultation. Les prises de position générales sont reprises dans le chapitre "Introduction" ci-dessous. Lors de son analyse, le groupe de travail a distingué les réponses par couleur: **en rouge, ce qui a été pris en considération dans le concept cadre.** **En bleu, ce qui n'est pas du niveau du concept cadre, mais est transféré à qui de droit.** **En jaune, ce qui est déjà mentionné dans le concept cadre.**

Einleitung: allgemeine Stellungnahmen Introduction: prises de position générales

Comité d'Association des parents d'élève, Ste-Croix: Notre association ayant participé de manière active au processus de mise en oeuvre par la présence d'un de nos membre du comité au groupe de travail, nous n'avons pas de remarques supplémentaires. Le concept nous paraît cohérent. L'application de celui-ci demandera un engagement des enseignants, de la direction des collèges ainsi que de la DICS.

Association des parents d'élèves francophones du Collège St-Michel: Avant toute chose, le comité de l'Association des parents d'élèves du Collège St-Michel tient à saluer la mise en place d'un véritable concept cantonal pour le maintien et le développement de la qualité dans les écoles du secondaire supérieur. Globalement, nous estimons nécessaire de mettre en place rapidement ce concept et de prévoir dès le départ **un bilan intermédiaire, par exemple après 4 ou 5 ans,** afin d'adapter le concept aux expériences concrètes constatées.

Alors que le rôle des parents est reconnu dans les chapitres introductifs, nous **constatons que l'implication des parents est inexistant au niveau des instruments prévus pour la vérification de la qualité (chapitre 5).** Notre comité demande une **intégration réelle des parents d'élèves dans le concept d'autant plus nécessaire que les élèves sont mineurs pour environ la moitié de leur scolarité au niveau du secondaire supérieur.**

Finalement, notre comité estime indispensable que le concept **aborde la question des ressources** nécessaires à la mise en place du concept et également celles indispensables à l'accompagnement du concept. A ce titre, certains éléments fondamentaux, par exemple le nombre d'élèves par classe, ne peuvent être dissociés des objectifs en terme de qualité.

Schulkommission Kollegium Sainte-Croix: Die Schulkommissionsmitglieder unterstützen die Einführung eines Qualitätskonzeptes an den Mittelschulen des Kantons Freiburg. Das vorliegende Projekt ist sehr vollständig und weit fortgeschritten. Die Konsultation erfolgt aus unserer Sicht entsprechend zu spät auch wenn die Einführung an den Schulen etappenweise erfolgen wird. Es wird ebenfalls begrüsst, dass pro Schule ein eigenes Qualitätskonzept erarbeitet werden kann. Dies ermöglicht die wichtige Berücksichtigung und Beibehaltung von Spezialitäten und Errungenschaften jeder Schule.

Ein Teil der Schulkommissionsmitglieder beanstandet, dass den **Lehrpersonen für das Engagement in den verschiedenen Arbeitsgruppen (Fachschaften, etc.) nicht die nötige Arbeitszeit zur Verfügung gestellt wird.** Dies belastet die Freizeit und hat teils ebenfalls Einfluss auf die Qualität der Arbeiten.

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données ATPrD: La Commission en a traité lors de sa séance du 4 mai 2021. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données et à la transparence (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; RSF 17.1 ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf ; RSF 17.5).

I. Sous l'angle de la protection des données

La Commission relève que certains instruments proposés pour la vérification de la qualité de ce concept peuvent entraîner une collecte et un traitement de données personnelles, telles que les enquêtes menées auprès des élèves diplômés et des classes. Dans ce contexte, il est rappelé que les principes de la loi sur la protection des données sont applicables, notamment ceux du principe de légalité, de proportionnalité et de finalité.

Conformément à l'article 9 alinéa 3 LPrD, toute collecte de données systématique **doit indiquer sur le formulaire le but, la base légale du traitement ainsi que les destinataires.** En outre, il serait bienvenu de définir le périmètre des données collectées dans le cadre des enquêtes d'évaluation de la qualité de l'enseignement. Toujours en lien avec les enquêtes menées auprès des anciens élèves, le concept cadre ne mentionne ni l'origine des adresses de contact ni le « degré d'ancienneté » des diplômés contactés. Il serait également nécessaire de préciser ces éléments.

Enfin, il est important de préciser les aspects relatifs à la mise en oeuvre et l'étendue des droits d'accès ainsi que les modalités y relatives.

II. Sous l'angle de la transparence

La Commission n'a aucune remarque à formuler concernant cette thématique.

La Commission d'école du Collège de Gambach: Voici une synthèse des remarques et discussions en lien avec les questions de la consultation.

1. La mise en place d'un tel concept est salué par la Commission d'école car cela découle de la LESS et correspond à des pratiques bien établies dans de nombreux domaines de la société.
2. L'autonomie des écoles semble bien respectée et les différents établissements pourront mettre l'accent sur des aspects spécifiques.
3. Concernant la participation, si les acteurs ont bien été associés à l'élaboration du concept, **la Commission s'étonne de l'absence de références directes au rôle des commissions d'écoles comme partenaires pour le développement de la qualité (même si cela apparaît de manière indirecte).**
4. Les principes semblent permettre une bonne adaptation au contexte scolaire.
5. Si les objectifs et les indicateurs semblent complets, **il conviendrait de mieux préciser qui fixe les priorités et vérifie l'atteinte de ces objectifs ainsi que les corrections à apporter.**
6. **Les instruments sont pertinents, mais leur utilisation doit être priorisée. Certains pourraient être améliorés (p.ex. rôle des groupes de branche dans les entretiens de suivi du personnel).**
7. Autres commentaires :
 - a. La fréquence de certains processus et ajustements semble lente à la commission. Comment réagir plus rapidement pour corriger une situation ?
 - b. **Qui désigne et "pilote" le groupe qualité des écoles ?**
 - c. Le Concept cadre est, de par sa nature, assez théorique et l'on doit veiller à éviter un exercice de style ou un "Papiertiger" qui n'aurait pas d'effets concrets.
 - d. Importance de la visibilité de ce concept et de son application locale.

SENOF: Comme demandé, nous avons pris connaissance du cadre cantonal pour le maintien et le développement de la qualité au secondaire supérieur. Nous avons répondu aux 6 questions selon notre représentation de ce que doit être un concept qualité. Ayant fait le cheminement lors de la création de notre propre cadre qualité, notre lecture en sera influencée. Les propos de l'inspectorat scolaire ont été complétés par les quelques retours reçus de la part des directions d'établissement (EP et CO). Nous espérons pouvoir apporter un éclairage constructif en lien avec notre propre expérience.

COF: >Option spécifique Musique

- a) Objectif : **améliorer la collaboration entre S2 et COF.** Deux structures de formation, un projet pédagogique partagé.
 - b) Mesures : définir un groupe de travail/commission pédagogique permanente composé de professeurs Musique S2 et COF et supervisée par un recteur/proviseur S2 et par un directeur/doyen COF.
 - c) Livrables : 1. meilleure communication/interaction entre les acteurs pédagogiques S2 et COF (deux enseignants partageant la formation d'un même étudiant) – 2. Collaborations interinstitutionnelles S2-COF (que peut apporter le S2 au COF et inversement ?).
- >Etudiants SAF S2-COF
- a) Poursuivre les collaborations S2-COF en la matière, et donner suite aux premières conclusions du Rapport de mai 2020 Groupe de travail - Révision du programme Sports-Arts-Formation (SAF).

SeCu: >Bibliothèques de lecture publique et scolaires

o Selon le **concept « Vision Bibliothèques 2025 »** qui promeut le développement des bibliothèques communales et scolaires fribourgeoises, une plus grande mutualisation des ressources et un accès équitable à des services de bibliothèque de qualité doivent être atteints dans les prochaines années. En particulier, des standards minimaux doivent être atteints dans les domaines du système informatique, du personnel employé (formation et rémunération), des services diversifiés (aussi numériques), des programmes d'animation et de l'adhésion et l'implication des partenaires communaux et scolaires. La BCU coordonne le développement de « Vision Bibliothèques 2025 ».

>Activités culturelles :

o 4.2 objectifs et indicateurs au niveau de l'école : **L'école est un lieu d'activités artistiques et culturelles variées**

Une collaboration accrue entre les écoles du S2 et avec le S2 et le SeCu permettra de favoriser un accès équitable à des offres culturelles de qualité et de renforcer le lien entre les élèves et les artistes et institutions culturelles de la région. Les résultats du projet pilote national « Des Agent.e.s culturel.le.s pour des écoles créatives » en place au CSUD et à l'ECGF seront à observer et analyser dans l'optique d'un déploiement d'une approche similaire de définition d'identité culturelle propre à chaque école du S2. Les feuilles de route culturelles de ces deux établissements et les expériences de l'agente culturelle et des deux enseignant-e-s responsables du projet seront à valoriser et partager.

o Une plus grande synergie avec le programme Culture & Ecole (degrés obligatoires) peut être envisagée, notamment pour certaines offres développées pour le CO (avec dossier pédagogique) qui peuvent aussi convenir au public du S2. La question d'un accès à la plateforme C&E pour le S2 (accès au catalogue des offres) est discutée dans le comité Fritic.

Commission d'école du Collège du Sud: Pour des personnes qui n'ont pas participé directement à l'élaboration de ce concept, les propositions soumises à consultation paraissent avoir un caractère relativement théorique. D'un point de vue un peu plus concret, la commission d'école souhaite faire part des préoccupations suivantes :

- **La nécessité pour les enseignants et les branches d'être consultés sur ce concept et d'y être associés.**
- **L'importance de l'obtention de retours de la part d'anciens élèves sur les points forts ou les lacunes de l'enseignement dispensé dans les divers établissements.**
- **L'attention portée au caractère complexe de l'évaluation du travail des enseignants et la prise en compte d'un champ de tension entre sanction et accompagnement.**
- Le besoin de garantir une **égalité de traitement entre les élèves, de façon à ce qu'il n'apparaisse pas de flagrantes disparités dans la notation pratiquée dans une même branche par les divers enseignants.**
- **L'importance de définir un cadre afin d'éviter des différences trop importantes entre les établissements du canton.**

Frage 1: Konzept - Art. 20 des Mittelschulgesetzes beauftragt die Akteure der Sekundarstufe 2 mit der „Qualitätssicherung und -entwicklung“ ihres jeweiligen Handlungsfelds. Ist das Konzept geeignet, diesen Auftrag zu konkretisieren und seine Erfüllung gezielt zu fördern?

Question 1: concept - L'article 20 de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur donne aux acteurs du secondaire supérieur le mandat d'« assurer le maintien et le développement de la qualité » dans leur domaine d'action respectif. Le concept est-il adapté pour concrétiser ce mandat et pour promouvoir sa mise en œuvre de manière ciblée ?

Alfress: Die Konkretisierung erfolgt erst in den einzelnen Schulkonzepten, da sich anhand des Rahmenkonzeptes noch zu wenig Konkretes über die Umsetzung sagen lässt. Die oben erwähnten Vorzüge, Klärungen und die zur Verfügung gestellten Ressourcen werden zu einer erfolgreichen Umsetzung beitragen – oder diese von Beginnweg erschweren.
SSP: Sur papier, le concept semble adapté. A voir dans la pratique. Ce concept ne doit cependant pas devenir un outil purement bureaucratique et ne doit ni limiter l'autonomie pédagogique, ni renforcer la pression sur le corps enseignant.
Direction du Collège de Gambach: Le Concept cadre est suffisamment large pour couvrir l'essentiel du fonctionnement des écoles. En outre, il formalise de nombreux processus et instruments déjà largement en place dans la vie des établissements. Il semble donc bien adapté.
Schulleitung Kollegium Heilig Kreuz: Ja
DOA: Ja
SEnOF: Le concept de qualité élaboré répond en effet aux articles 5 et 20 de la Loi sur l'enseignement qui respectivement imposent des buts à l'enseignement ainsi qu'un concept de maintien et développement de la qualité. Toutefois, nous le détaillerons dans la réponse à la question 5, d'autres articles de cette même loi semblent rester en souffrance et n'ont pas de référence dans le concept qualité tel que rédigé. De même, pour « concrétiser » ce mandat et permettre une mise en œuvre « ciblée », nous pensons que davantage de précision dans les parties descriptives comme dans les objectifs et indicateurs serait nécessaire. En effet, il nous a été difficile de comprendre avec finesse comment procéder à l'application de ce cadre. Pour une direction d'école qui souhaite entreprendre la mise en œuvre de celui-ci dès à présent, par quoi commence-t-elle ? Sous quel angle devrait-elle observer son établissement ? Comment pose-t-elle ses priorités ? Comment organise-t-elle les premières étapes, puis les suivantes ? Sur quelle durée ? Le service de l'enseignement secondaire supérieur aura-t-il un retour quel qu'il soit de toutes ses démarches ? Nous avons conscience que l'utilisation de termes génériques a été sciemment choisie afin que chaque établissement puisse adapter ce concept à sa pratique, mais elle peut rendre la mise en œuvre concrète à la fois difficile et trop variable.
SESAM: Question trop large !
SSpo: Oui, le SSpo juge le concept adapté pour concrétiser et promouvoir la mise en œuvre du mandat qui vise à « assurer le maintien et le développement de la qualité » dans le domaine d'action respectif des acteurs du secondaire supérieur.
Sress: Ja, unserer Meinung nach ist das Rahmenkonzept zur Qualitätssicherung und -entwicklung auf der Sekundarstufe 2 geeignet, um den Auftrag der Qualitätssicherung und -entwicklung auf der Sekundarstufe 2 konkret umzusetzen und die Umsetzung gezielt voranzutreiben.
Réponse SFP – CD-CFP : En tant qu'entités externes habituées à d'autres démarches qualités, il ne nous est guère possible de nous prononcer sur le détail du concept et son adaptabilité. Toutefois, nous soulignons qu'au vu du nombre d'instruments proposés, le temps et les ressources accordés à la mise en œuvre d'un tel concept, de même qu'une bonne préparation des acteurs, seront sans doute des clés de succès.
Université: Le concept mis en consultation semble globalement adapté. Quelques réserves sont cependant identifiées dans les développements ci-dessous.
HES-SO-FR: Oui. Il s'agit : -d'impliquer les élèves ou étudiant-e-s comme partenaires de ce processus. -de définir des mandats de prestations aux écoles (c'est ainsi que je le comprends) -de mettre en œuvre une analyse des risques par école comme outil au service de la qualité.
A. B.: oui
Frage 2: Schulautonomie Die Schulen der Sekundarstufe 2 haben aus Tradition und mit Bedacht viel Freiheiten in der Gestaltung ihres Bildungsauftrags. Das kantonale Konzept ist bewusst ein Rahmenkonzept, das die Organisation der Qualitätsaufgaben jeder Schule vorbehält (es wird durch schulische Qualitätskonzepte ergänzt). Respektiert das Konzept tatsächlich die Gestaltungsfreiheiten der Schulen? Question 2: Les écoles du secondaire supérieur jouissent traditionnellement et délibérément d'une grande liberté dans la mise en œuvre de leur mission de formation. Le concept cantonal offre sciemment un cadre qui confie l'organisation des tâches de qualité à chaque école (il est complété par des concepts qualité propres à chaque école). Ce concept respecte-t-il effectivement la liberté d'organisation des écoles ?

Apfess: Diese Frage lässt sich nur dann bejahen, wenn vielfältige Schulkonzepte erstellt, den jeweiligen Lehrpersonenkonferenzen zur Abstimmung vorgelegt und von den LPK angenommen werden. Jede Art von Gleichschaltung oder Diktat unter dem Deckmantel der «Qualität» ist zu vermeiden.
SSP: A priori oui. Le SSP-Groupe enseignement souhaite cependant que l'autonomie de chaque école soit garantie à long terme et que le concept qualité ne puisse en aucun cas être utilisé pour des comparaisons, voire une mise en concurrence, entre enseignant-e-s, établissements et cantons.
Direction du Collège de Gambach: L'autonomie des écoles est un point crucial auquel les directions sont très attachées. C'est aussi ce qui fait une grande part de leur richesse. Nous apprécions que le Concept cadre tienne compte de cette autonomie tout en définissant des objectifs et des instruments précis permettant la cohérence du système.
Schulleitung Kollegium Heilig Kreuz: Ja
DOA: Ja, aber eine minimale Kohärenz zwischen den Schulen S2 muss gewährleistet sein.
SENOF: Oui, le concept respecte largement la liberté d'organisation des écoles. En effet, de multiples références à la culture de l'établissement ainsi qu'à la liberté des directions d'établissement apparaissent dès le préambule et permettent une adaptation du cadre qualité aux réalités du terrain de chaque établissement. Il est évident que, la formulation du cadre étant très générale, il sera aisé pour les établissements d'inscrire leur propre concept de qualité dans le cadre cantonal. Toutefois, nous pensons que ces mêmes formulations générales présentent le risque d'une adaptation trop libre des exigences du cadre sous couvert du respect des traditions des écoles. En ce sens, nous sommes d'avis que la position de référent d'un cadre qualité n'est pas mise en valeur avec le risque d'une interprétation trop libre de la part des directions d'établissement. De même, « La plus grande autodétermination possible » étant laissée aux acteurs de l'éducation, est-ce que cela implique une liberté quasi totale des établissements ? Si elle s'applique aux enseignants, comment faire en sorte que tous se mettent en mouvement vers une pratique réflexive ? Comment faire évoluer même les plus réticents ? Il est tout à fait judicieux de rendre le concept de qualité souple et aménageable, mais cette souplesse pourrait amener avec elle certaines dérives.
SESAM: Il nous apparaît effectivement que ce concept voue un grand soin à préserver l'autonomie des écoles du S2 ! Mais de quelle autonomie et de quelle qualité parle-t-on ? Ces notions ne devraient-elles pas être définies de manières claires et précises ?!
SSpo: Oui, le concept respecte la liberté d'organisation des écoles. Cependant, le SSpo demande à prêter attention sur cette notion de liberté. S'il y en a trop, des différences concises peuvent apparaître au détriment de certaines écoles développant aussi des inégalités au sein du corps enseignant ou entre les élèves. Une coordination est primordiale.
SRESS: Das Konzept berücksichtigt genügend die Organisationsfreiheit der Schulen, wobei der Rahmen des kantonalen Konzepts inhaltlich und ein schulisches Qualitätskonzept berücksichtigt werden müssen.
SFP – CD-CFP : Tel qu'il est déclaré, le cadre semble respecter la liberté d'organisation des écoles concernées. La question peut néanmoins se poser de savoir si une forme de benchmarking entre écoles délivrant les mêmes diplômes est souhaitée et envisagée à terme – auquel cas la marge de manœuvre des écoles pourrait être quelque peu réduite.
Université: A priori il n'appartient pas à l'Institut de formation à l'enseignement au secondaire (IFE) de se prononcer sur cette question. On notera tout de même qu'elle est largement garantie en plusieurs endroits du concept, notamment dans le chapitre 3.1 au niveau de la responsabilité de la mise en œuvre.
HES-SO-FR: oui. Le principe de subsidiarité comme effectivement ici. Pas de subsidiarité possible sans liberté.
A.B.: oui

Frage 3: Partizipation. Die professionellen Angehörigen der Sekundarstufe 2 – Lehrpersonen, administrative Mitarbeitende, Schulleitungen, Mitarbeitende des Amts S2, – gewährleisten die systematische Überprüfung und Weiterentwicklung der Qualität in ihrem jeweiligen Verantwortungsbereich; weitere Akteure – insbesondere Schülerinnen und Schüler und ihre Eltern sowie Kooperationspartner in Politik und Verwaltung – tragen dazu bei. Können alle Beteiligten ihrer Stellung gemäss genügend mitwirken? Question 3: participation. Les acteurs professionnels du secondaire supérieur - enseignants, personnel administratif, directrices et directeurs d'école, collaboratrices et collaborateurs du service de l'enseignement secondaire du 2e degré, - assurent la vérification systématique et le développement de la qualité dans leurs domaines de responsabilité respectifs ; d'autres acteurs - en particulier les élèves et leurs parents ainsi que les partenaires des domaines de la politique et de l'administration - y contribuent. Toutes les parties prenantes, en fonction de leur position, sont-elles suffisamment en mesure de collaborer ?
Apfess: Aus Sicht unseres Vereins verweise ich auf obigen Kommentar zur Abstimmung durch die LPK. Die hier gewählte Formulierung «ihrer Stellung gemäss» verweist unseres Erachtens auf ein zu hierarchisches Verständnis von Schule, welches in einem gewissen Widerspruch zu den Grundgedanken des Konzeptes steht.
SSP: Difficile à dire comme ça, à voir dans la pratique.
Direction du Collège de Gambach: La "participation" est toujours une volonté affirmée, mais il ne faut pas perdre de vue que cela implique également des prises de responsabilités et une intense communication. Deux choses qui ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre dans le contexte complexe des écoles (rôle des élèves, des parents, des enseignants...)
Schulleitung Kollegium Heilig Kreuz: Ja
DOA: Ja
SEnOF: Oui, les parties prenantes sont en mesure de collaborer, en fonction de leur position. Il est important de recueillir des données à 360° afin d'avoir une vision la plus complète possible de chaque établissement. Toutefois, la question de savoir comment ils/elles s'impliquent -ou sont impliqué-e-s par le cadre qualité- n'est pas, à notre sens suffisamment détaillée. En ce qui concerne les enseignant-e-s, leur rôle étant central et prépondérant dans le maintien et développement de la qualité tout comme dans l'évaluation de la qualité, leur implication nous paraît, par conséquent, capitale et quotidienne. Il est bien visible, dans les instruments, que le corps enseignant tient un rôle central, mais il nous semblerait judicieux de mettre davantage de lumière sur eux dans le cadre des objectifs et des indicateurs. Leurs actions professionnelles ne devraient-elles pas être observées ? Leurs moyens de communication et surtout de collaboration ne pourraient-ils pas être mis en lien avec leur action éducative ? Leur gestion de la diversité au sein des classes ne pourrait-elle pas être analysée ? Les écoles du secondaire supérieur du canton de Fribourg sont d'une grande qualité, comme vous le mettez en valeur avec raison : les bonnes pratiques enseignantes qui sont en grande partie garantes de cette excellence ne devraient-elles pas être identifiées, puis partagées ? L'implication du corps enseignant doit être grande, il est donc important ne pas minimiser ces efforts, ou de présenter le champ du développement de la qualité comme un domaine à part, déconnecté de la pratique. En effet, certaines formulations comme « Le nombre d'activités contribuant au développement de la qualité au secondaire supérieur se mesure à la capacité de travail des personnes concernées et inversement » (p.8) peuvent laisser penser que pour s'investir dans le maintien de la qualité il faut en avoir le temps et la disponibilité. Or, la qualité n'est pas à voir comme une tâche ou une activité déconnectée de la pratique. Des aménagements sont peut-être nécessaires dans l'organisation personnelle du corps enseignant, mais il faut veiller à ce que chacun soit en mesure de se mettre dans une posture réflexive. La formulation ici pourrait desservir la cause et minimiser l'importance du cadre qualité. En ce qui concerne les élèves, il est clair que ceux-ci sont en grande partie responsables de leurs apprentissages au secondaire supérieur. Leur apprentissage est au centre, il s'agit du but premier de l'éducation. Cependant nous pensons que la responsabilité du développement de l'élève incombe en grande partie au corps enseignant, qui tendra à faire en sorte que son enseignement « contribue à une formation complète et à un développement global de la personnalité ». Il est important de percevoir dans le cadre qualité l'implication et la responsabilisation de l'école face à la formation des élèves. Les multiples indicateurs au sujet de l'élève ne lui confèrent-ils pas plus de responsabilités qu'il ne peut gérer ? Si nous prenons l'avant-propos, l'un des postulats de base est que « l'élève montre une attitude générale positive (respect, patience, autodiscipline, capacité d'écoute, humilité, etc), une ouverture intellectuelle, de l'assiduité au travail et s'implique dans les cours ». Mais en ce sens, quel est le rôle de la pratique enseignante dans l'attitude de l'élève ? Et celui de l'école ? Nous supposons que l'école peut influencer sur ces caractéristiques souhaitées, mais ne devrait pas les compter comme prérequis à la qualité.
SESAM: "Les partenaires de la formation à l'intérieur du canton se sentent pris au sérieux par le Service S2 et lui font confiance" (p.17) : ces partenaires incluent-ils des services tels que le SESAM? Et quelle place pour d'autres acteurs, éventuellement supra-cantonaux, tels que des associations actives dans la promotion des droits des personnes avec handicap (Agile.ch,...)?
SSpo: Oui
SRes: Anhand der Instrumente zur Qualitätsüberprüfung ist nicht ersichtlich, welche Schulpartner insbesondere Eltern sowie Partner aus der Politik und Verwaltung ausreichend in der Lage sind, mit der Schule zusammenzuarbeiten.
SFP – CD-CFP : Nous comprenons « en mesure » comme signifiant à la fois « se sentir partie prenante » et « disposer de temps » : ce sont deux éléments auxquels il faudra veiller lors de la mise en œuvre (cf. réponse à la question 1).

Université: Une partie importante des « acteurs professionnels du secondaire supérieur » n'est pas mentionnée dans le concept (ni dans le schéma, p. 5), à savoir les institutions de formation à l'enseignement, initiale et continue (y compris la formation des directions d'établissement). En ce sens, nous devons répondre « non » à la question telle qu'elle est posée. Un ajout (dans le tableau p. 10, colonne de gauche) serait nécessaire : -Collabore avec les institutions qui prestent les formations initiales et continues dans le canton afin de promouvoir le concept qualité. En outre, une proposition figure en réponse à la question 6 (relative aux instruments).
HES-SO-FR: Il s'agit de leurs donner les moyens de collaborer, c-à-d la possibilité d'être entendu. Sur le principe, oui, les partenaires clés sont mentionnés, par contre c'est dans la mise en œuvre de leur implication qui permettra leur pleine participation.
A.B: ouais. Il faut veiller à ce que les « autres acteurs » contribuent à cette action sans prendre la place des principaux acteurs (enseignants, personnel administratif, Directions, ...). Toutes les voix ne doivent pas avoir le même poids dans cette équation.
Frage 4: Grundsätze (Seite 5 -6). Die Arbeit an der Überprüfung und Weiterentwicklung der Qualität ist tendenziell grenzenlos. Das Konzept definiert Grundsätze, um einerseits die Beteiligten für das Wesentliche zu sensibilisieren und andererseits die Qualitätsentwicklung auf das Wesentliche zu fokussieren. Erfüllen die Grundsätze des Konzepts diesen Zweck? Question 4: principes (p. 5-6). Le travail de vérification et de développement de la qualité tend à être sans limite. Le concept définit des principes afin, d'une part, de sensibiliser les acteurs à l'essentiel et, d'autre part, de concentrer le développement de la qualité sur le principal. Les préceptes du concept répondent-ils à cet objectif ?
Afress: Die auf Seiten 8-9 umrissenen Grundsätze beinhalten das Potenzial, die Schule zu verändern und zu verbessern. Wir freuen uns darauf, und bei zukünftigen Diskussionen auf diese beziehen zu können.
SSP: Le SSP-Groupe enseignement est également d'avis, comme mentionné au point 3.1 du concept que la « qualité recherchée en éducation ne s'obtient pas par des procédés managériaux mais doit se réaliser par de complexes interactions interpersonnelles et institutionnelles. Il n'est par conséquent pas simple de savoir et encore moins de « mesurer » si les objectifs de formation ont été atteints ». Dans ce sens, nous sommes également d'avis qu'il faut concentrer le développement de la qualité sur le principal et éviter d'entrer dans un « management de la qualité » qui aurait pour conséquence une volonté de traduire quantitativement des éléments qualitatifs, ce qui mènerait ensuite à des dérives managériales telles qu'on peut les observer dans certaines entreprises (comparaison entre les salarié-e-s, concurrence, objectifs qui augmentent chaque année, etc.). Les préceptes semblent répondre à cet objectif, tant qu'il ne devient pas question de commencer à vouloir « mesurer » une qualité qui ne peut pas l'être.
Direction du Collège de Gambach: Les principes tiennent compte du contexte scolaire et ne plaquent pas des modes de pensées managériales ce qui est tout à fait appréciable.
Schulleitung Kollegium Heilig Kreuz: Ja
DOA: Ja, gute Basis.
SEnOF: En lien avec notre réponse précédente, nous pensons que pour que l'essentiel soit abordé, il aurait été opportun de mettre davantage en évidence le lien entre pratique professionnelle enseignante et apprentissage des élèves. En effet, notre représentation de l'école fait que nous questionnons constamment ce lien enseignant-élève, et c'est ici que se situe la base d'une école de qualité selon notre point de vue.
SESAM: Quelle est la place de l'étudiant-e en tant qu'individu, dès lors qu'il est question pour un tel concept de cibler l'essentiel et de concentrer le développement de la qualité sur le principal?
SSpo: Oui
Sress: Die Kapitel «1. Elemente des Qualitätsmodells im Überblick» und «2.Vorgaben und Erwartungen» werden übersichtlich dargestellt und erläutert. Die Grafik zur Qualitätssicherung und -entwicklung ist verständlich dargestellt und veranschaulicht den Prozess der steten Qualitätsentwicklung gut. Auf das zentrale Element, den Qualitätszirkels (überprüfen – anpassen - planen- umsetzen), wird zu wenig eingegangen.
SFP – CD-CFP : Que faut-il entendre ici par « préceptes » ? Le concept ne contient pas ce terme...
Université: Les principes du concept définissent clairement comment mettre en place le processus. Mais ce que l'on entend par « qualité au secondaire supérieur » devrait être l'objet de définitions au niveau des principes, même si on dit par la suite que les critères « ne peuvent être définis scientifiquement » et qu'ils doivent être négociés « dans le temps et l'espace », il ne s'avère pas possible de formuler des objectifs spécifiques si les objectifs généraux sont inexistantes.
HES-SO-FR: oui, cela semble adéquat (en qualité et quantité). Seul l'analyse de risques manque.
A.B.: oui

Frage 5: Qualitätsziele und -indikatoren (Seiten 7 – 8, ausführlicher S. 18 – 23). Für die Ebenen Unterricht, Schule und System sind je zehn Qualitätsziele und dazugehörige Indikatoren formuliert worden, um den kantonalen Rahmen auch inhaltlich abzustecken. Spiegeln die Qualitätsziele und -indikatoren den Zielhorizont der Sekundarstufe 2? Question 5 : Objectifs et indicateurs de qualité (p. 7 - 8, précisions p. 18 - 23). Dix objectifs de qualité et les indicateurs associés ont été formulés pour chacun des niveaux - enseignement, école et système - afin de fixer le cadre cantonal par rapport au contenu. Les objectifs et indicateurs de qualité reflètent-ils l'horizon cible du secondaire supérieur ?
Afpess: Die Qualitätsziele auf Ebenen Unterricht und Schule sind umsichtig formuliert. Zu den Zielen des Amts S2 verweisen wir auf den im Schreiben ausgeführten Punkt Ressourcen. Solange darüber kein wirkungsvoller Dialog zwischen unserem Verband und dem Amt S2 zustande kommt, riskiert das Konzept weitgehend toter Buchstabe zu bleiben.
SSP: A priori oui
Direction du Collège de Gambach: Si les objectifs peuvent sembler très généraux et consensuels, les indicateurs et les instruments donnent les moyens d'une réalisation plus concrète.
Schulleitung Kollegium Heilig Kreuz: Ja
DOA: Ja, nachvollziehbar, verständlich und treffend formuliert.
SenOF: Il est difficile d'apporter une réponse claire à cette question, car la notion d'« horizon cible du secondaire supérieur » nous est peu connue. En revanche, nous avons pris connaissance des différents objectifs et indicateurs, et avons apprécié la mise en rapport d'objectifs et d'indicateurs, eux-mêmes reliés à des instruments de mesure. Ces objectifs nous ont toutefois partiellement questionnés. À nos yeux, toutes les pièces du puzzle que représente l'éducation au secondaire supérieur ne sont pas révélées. En effet, quelle place est réservée à la différenciation pédagogique ainsi que la prise en compte d'élèves à besoins spécifiques (LESS, Art. 38) ? Quelle importance concédée à la collaboration enseignante (LESS Art. 46) ? Comment s'assurer de la construction de sens pour l'élève et sa mise en activité en cours ? Mais surtout, quel lien entre les plans d'étude et la réalité du terrain ? Nous pensons que les objectifs pourraient éventuellement être réorganisés et étayés afin de proposer une vision plus complète de l'école au secondaire supérieur. Comme nous l'avons cité plus haut, l'une des craintes que nous avons serait que les adaptations des objectifs permises aux écoles dérivent vers un concept qualité déconnecté du projet cantonal. Nous comprenons qu'il a été nécessaire de généraliser pour que chaque établissement puisse s'identifier au cadre qualité, mais nous avons la sensation que l'utilisation de dénominations génériques – comme l'indicateur « Il y a des principes pédagogiques qui valent pour tout le monde (concept pédagogique) » - rendent le lien entre celui-ci et la pratique peu commode. En effet, il serait opportun de suggérer des comportements/faits observables et objectivables dans la rédaction des indicateurs, tout comme dans celle des objectifs.
SESAM: p.11 Quelles sont les valeurs communes, pédagogiques et professionnelles dont il est question, par qui et comment sont-elles définies ? p.15 : "L'école développe une culture de l'évaluation juste et cohérente. » Qu'est-ce qu'une culture d'évaluation juste et cohérente ? Peut-on la définir ? p.15 : face à des « principes pédagogiques qui valent pour tout le monde (concept pédagogique) », comment peuvent se concrétiser la gestion de la diversité des apprenants et la « différenciation pédagogique » ? Quelle place pour les mesures de compensation par exemple ?
SSpo: Sous la rubrique « l'école en particulier » du chapitre 4 « Buts et indicateurs de la qualité », il manque dans l'alinéa 4 : « ... est un lieu d'activités artistiques et culturelles variées ainsi que d'échanges intenses dans le domaine de la santé et du sport. » Dans les différents indicateurs des objectifs énoncés pour la qualité au niveau de l'enseignement, le SSpo propose les modifications suivantes : >Indicateur du premier objectif : « CE mène accompagne EL vers leur maturité personnelle ». >Indicateur du deuxième objectif : « On remet en question aussi bien les traditions que les modes et tendances. » De même que pour les objectifs et indicateurs pour la qualité au niveau de l'école, le SSpo vous apporte ses propositions : >Deuxième indicateur du deuxième objectif : « L'école développe une culture de l'évaluation juste équilibrée et cohérente. » >Troisième indicateur du deuxième objectif : « EL considèrent l'évaluation de leur performance des compétences comme juste et cohérente. » >Premier indicateur du deuxième objectif : « Les réalisations artistiques des EL en musique, arts visuels, théâtre, activités en éducation physique, etc. reçoivent un soutien institutionnel. » >Quatrième objectif : « ... est un lieu d'activités artistiques et culturelles variées ainsi que d'échanges intenses dans le domaine de la santé et du sport. » >Ajout d'un indicateur dans le quatrième objectif : « On crée une ambiance favorable à la santé. » Quant aux objectifs pour la qualité au niveau du service S2 (système), le SSpo propose d'ajouter l'élément suivant : >Indicateur du troisième objectif : « Les ressources humaines correspondent aux exigences de qualité du niveau scolaire. »
SRESS: Es sind je neun Qualitätsziele mit den entsprechenden Qualitätsindikatoren auf den drei Ebenen Unterricht, Schule und Amt S2 formuliert worden, welche den Zielhorizont der Sekundarstufe 2 inhaltlich gut widerspiegeln.

SFP – CD-CFP :

Il semble que oui.

Université: Les institutions de formation à l'enseignement, instrument 18 (cf. réponse à la question 6) sont concernées principalement par les objectifs suivants :

- ☐ enseignement contribue à une formation complète et à un développement global de la personnalité
- ☐ enseignement s'oriente d'après des valeurs et les interroge lui-même en permanence
- ☐ enseignement est porteur de sens et met en lumière des relations pertinentes
- ☐ enseignement se réfère à des connaissances, resp. des œuvres, aussi bien traditionnelles qu'actuelles et les relie en un dialogue fécond
- ☐ enseignement sera vécu tout à la fois de manière captivante, vivante et passionnante
- ☐ école défend des valeurs pédagogiques et professionnelles
- ☐ école se prépare à relever les défis futurs et poursuit son développement à tous les niveaux (enseignement, organisation, personnel enseignant et direction)
- Le service de l'enseignement du secondaire supérieur (S2) soutient le développement des filières de formation
- Le service de l'enseignement du secondaire supérieur (S2) organise une collaboration intracantonale entre partenaires de la formation basée sur la confiance, l'estime et la participation
- Le service de l'enseignement du secondaire supérieur (S2), par leur détection précoce, anticipe les développements novateurs et durables dans le domaine du secondaire supérieur et encourage les projets correspondants.
- Le service de l'enseignement du secondaire supérieur (S2), en collaboration avec les différents groupes de personnes responsables, veille à la vérification efficace de la qualité de la formation au secondaire supérieur et contribue à son développement aussi bien au niveau du système et de l'école que de l'enseignement.

L'IFE (et plus spécifiquement les responsables des deux centres CERF et ZELF) se tiennent à disposition pour discuter avec le S2 les indicateurs correspondants.

HES-SO-FR: Oui, il semble adéquat et pertinent (mais sans avoir analysé dans tous les détails)

A.B.: oui

Frage 6: Instrumente (Seiten 9 – 16, zum Einsatz auch S. 18 – 23). Das Konzept sieht insgesamt 17 Instrumente vor – 6 auf der Ebene des Unterrichts, 4 auf der Ebene der Schule und 7 auf der Ebene des Systems. Sind die Instrumente geeignet, die Qualität der Sekundarstufe 2 in der ganzen Breite zu überprüfen und weiterzuentwickeln?

Question 6 : Instruments (pages 9 - 16, voir également p. 18 - 23). Le concept prévoit un total de 17 instruments - 6 au niveau de l'enseignement, 4 au niveau de l'école et 7 au niveau du système. Les instruments sont-ils adaptés pour vérifier et développer la qualité du secondaire supérieur dans son ensemble ?

Apfess: Instrument 2: Ein Schülerrat befasst sich mit Themen, welche die Schule als Ganzes betreffen, auf keinen Fall jedoch mit dem Unterricht einer einzelnen Lehrperson. Dasselbe gilt für Gespräche mit Klassendelegierten, falls die betroffenen LP nicht anwesend ist.

Wir beantragen die Streichung des letzten Satzes «Wichtig ist,...» und ein separates Instrument zur Partizipation der SuS auf Ebene Schule.

• **Instrument 9:** Die Befragung von Alumni wird begrüsst, besonders da sie von einer gesamtschweizerischen Fachagentur vorgenommen wird. Die Rückmeldungen von aktiven SuS werden grundsätzlich durch das Instrument 2 abgedeckt oder im oben angeregten Instrument zur Partizipation der SuS angesiedelt. (Hinweis: Bei diesem Instrument entspricht die französische Übersetzung inhaltlich nicht dem deutschen Original.)

SSP: Concernant les instruments, le SSP-Groupe enseignement fait part des remarques suivantes :

oInstrument 1 : entretien d'évaluation : lors de ces entretiens, l'enseignant-e-s qui le souhaite doit avoir la possibilité de se faire accompagner et ce, au moins pour le réexamen et particulièrement lorsqu'il existe une situation conflictuelle entre l'enseignant-e et son/sa supérieur-e.

oInstrument 2 : retour des élèves : le SSP-groupe enseignement souhaite qu'il soit garanti, à long terme, que les retours des élèves seront destinés uniquement aux enseignant-e-s.

oInstrument 4 : évaluation en commun : le document « Concept pour le développement d'une culture de l'évaluation en commun dans les écoles du degré secondaire supérieur » (version du 23 août 2017), mentionnait que « la direction d'école aborde le thème de l'évaluation en commun avec chaque enseignant-e dans le cadre de l'entretien d'évaluation ». Nous craignons que cela permette des dérives telles que des comparaisons entre enseignant-e-s (selon les résultats obtenus par les élèves) qui pourraient mener au « teaching to the test » et qui iraient donc à l'encontre de la qualité.

Direction due Collège de Gambach: Les instruments semblent constituer la partie la plus pragmatique du concept. Ils découlent d'ailleurs en grande partie de toute une série d'outils et de pratiques déjà en action dans nos écoles en les formalisant et en les précisant. Certains sont cependant plus flous et ne semblent pas être du même ordre que les autres. Par exemple l'instrument 6 "Développement de l'enseignement" qui peut englober toute sorte de "projet d'école" non défini ou l'instrument 16 "Développement du système" pas très précis non plus.

Schulleitung Kollegium Heilig Kreuz: Ja

DOA: Ja, Vergleichbarkeit in der Auswertung kann herausfordernd sein.

SEnOF: La construction du cadre qualité S2 se fait sous forme d'objectifs, mis en évidence par des indicateurs, eux-mêmes vérifiés par des instruments. Une partie des instruments nous paraissent pertinents, permettant d'analyser de manière

SESAM: Concernant l'instrument proposé, il semble que le controlling soit uniquement du ressort de la direction d'école, tandis que la notion de haute surveillance par le Service de l'enseignement secondaire du 2ème degré n'apparaît pas.

Sress: Die Instrumente zur Qualitätsprüfung sind geeignet, um die Qualität der Sekundarstufe 2 zu überprüfen und zu entwickeln. Es ist nicht erkenntlich, ob diese Instrumente bei den Schulpartnern insbesondere bei den Eltern, bei der Politik und bei der Verwaltung zum Einsatz kommen.

SFP – CD-CFP :

Les instruments semblent être adaptés mais ne sont pas tous au même niveau : les uns permettent de vérifier la qualité ; d'autres, tels la formation continue et le développement de l'enseignement, servent davantage au développement de la qualité qu'à sa vérification et sont des instruments à utiliser après vérification de la qualité.

Université: Comme mentionné plus haut, les instruments proposés sont adéquats, mais incomplets. Il est impensable que les institutions de formation à l'enseignement, initiale et continue, ne soient citées à aucun moment. C'est pourtant elles qui sont à la base de la qualification des enseignant-e-s, et qui sont donc en grande partie à l'origine de la réussite ou non des "Buts" annoncés au chapitre 4, notamment sous la rubrique « L'enseignement ». Que la collaboration avec le S2, en grande partie déjà en place, ne soit même pas mentionnée est dommageable pour le futur.

Compte tenu de la rédaction actuelle du concept, il n'y a guère d'autre moyen que d'inscrire un 18ème instrument spécifique dans la liste des instruments : il expliciterait en l'officialisant notamment un mode de collaboration avec le service S2.

HES-SO-FR: c'est une base pour démarrer. Il s'agira d'adapter en fonction des futures expériences.

A.B.: oui

Frage 7: Andere Bemerkungen

Question 7: autres remarques

AFPESS: Aus Sicht unseres Vereins weist das Rahmenkonzept einige Vorzüge auf. Wir begrüßen insbesondere, dass Selbststeuerung, Partizipation und Subsidiarität als Grundsätze des Konzeptes festgehalten werden. Es ist für uns selbstverständlich, dass unter Einhaltung dieser Prinzipien die einzelnen Schulkonzepte durchaus verschiedene Schwerpunkte setzen dürfen. Wir sind zudem erfreut darüber, dass der Zusammenhang zwischen Qualitätsarbeit und den entsprechenden Ressourcen explizit anerkannt wird (siehe QSES2, S. 8). Das Instrument 2 zum Schülerfeedback soll Rückmeldungskultur und Vertrauensverhältnis zwischen Lehrpersonen und SuS fördern. Dies entspricht der Linie, welche unser Verein bei der Erarbeitung des Konzeptes vertreten hat. Als Ergebnis der pädagogischen Halbtag haben wir Rückmeldungen von unseren Mitgliedern erhalten, welche den Klärungsbedarf bei einigen Elementen des Rahmenkonzeptes unterstreichen. Leider werden bei verschiedenen Instrumenten Themen bzw. Ebenen vermischt:

- Instrument 2: Ein Schülerrat befasst sich mit Themen, welche die Schule als Ganzes betreffen, auf keinen Fall jedoch mit dem Unterricht einer einzelnen Lehrperson. Dasselbe gilt für Gespräche mit Klassendelegierten, falls die betroffene LP nicht anwesend ist.

Wir beantragen die Streichung des letzten Satzes «Wichtig ist,...» und ein separates Instrument zur Partizipation der SuS auf Ebene Schule.

- Instrument 9: Die Befragung von Alumni wird begrüsst, besonders da sie von einer gesamtschweizerischen Fachagentur vorgenommen wird. Die Rückmeldungen von aktiven SuS sollten hingegen im oben bereits angeregten Instrument zur Partizipation der SuS angesiedelt werden. (Hinweis: Bei diesem Instrument entspricht die französische Übersetzung inhaltlich nicht dem deutschen Original.) Es mag eine Binsenweisheit sein, aber gute Schule bedingt gutes Personal und dieses ist dann vorhanden, wenn Lehrerinnen und Lehrer angestellt werden, welche über eine fachliche und menschliche Berufseignung verfügen. Dieser Grundsatz gilt in verstärktem Masse für Positionen in der Schulleitung und im Amt S2. Wir beantragen deshalb eine Ergänzung der Qualitätsziele um den Aspekt der Personalrekrutierung auf Ebene Schule und Amt S2 an. Ein grundlegender Kritikpunkt am vorliegenden Konzept betrifft die eingesetzten Ressourcen. Beim Qualitätsziel des Amtes S2 «stattet die Schulen mit Ressourcen aus» lautet der erste Indikator «Das Budget wird eingehalten». Würde somit durch eine Budgetkürzung automatisch mehr Qualität erzeugt? Zu unserem grossen Bedauern reiht sich das Konzept aus diesem Blickwinkel in eine immer länger werdende Reihe von «Projekten zum Nulltarif» ein (z.B. Zweisprachigkeit, Einführung des Faches Informatik, Gemeinsames Prüfen). Falls das Qualitätskonzept tatsächlich zu einer Dynamisierung des Unterrichts und der Schulentwicklung führen soll, sind echte Investitionen nötig. Die Positionspapiere des VSG zu den Themen Klassengrösse (Maximum 22 SuS), Arbeits- und Anstellungsbedingungen (22 Wochenlektionen, Entlastung für Berufseinsteiger) und Weiterbildung (6 Monate Forschungssemester) zeigen klar auf, in welche Richtung sich eine attraktive Freiburger Gymnasialbildung entwickeln sollte. Abschliessend möchten wir darauf hinweisen, dass im Sinne von Art. 64 des Mittelschulgesetzes die Endfassung der Schulkonzepte den jeweiligen Lehrpersonenkonferenzen zur Abstimmung vorgelegt werden sollten. Eine solche Abstimmung anerkennt nicht nur die Arbeit der hausinternen Arbeitsgruppen, sie verpflichtet die Lehrpersonen im Gegenzug für die Umsetzungsphase und beugt dem Eindruck vor, dass die Qualitätsarbeit gewissermassen «von aussen» aufgezungen würde.

SSP: Dans son avant-propos, la DICS indique qu'elle « veille à ce que les écoles identifient les manquements en matière de qualité, tant au niveau du personnel que de l'école, et y remédient par des mesures adaptées ». Le SSP-Groupe enseignement se questionne quant aux moyens qui seront mis à disposition concrètement pour maintenir et développer la qualité au secondaire supérieur. L'objectif de ce concept ne doit pas uniquement être de mettre un timbre « qualité » sur l'école, ce qui risquerait de masquer les vrais enjeux ; il faut pouvoir apporter de réelles améliorations dans les conditions de travail et d'enseignement. Cela demande évidemment des moyens (financiers, effectifs par classe, lutte contre la surcharge de travail, etc.) et nous craignons que ce concept ne soit de loin pas suffisant pour une amélioration réelle de la qualité.

Le SSP-Groupe enseignement demande également que, lors de la mise en œuvre de ce concept qualité, des solutions soient trouvées pour éviter une augmentation de la charge de travail des enseignant-e-s. La personne qui sera responsable de ce concept pour son établissement doit, par exemple, pouvoir bénéficier d'une décharge spécifique à cette mission.

Schulleitung Kollegium Heilig Kreuz: Das kantonale Rahmenkonzept zur Sicherung und Weiterentwicklung der Qualität an den Mittelschulen erfüllt den im Artikel 20 des Mittelschulgesetzes formulierten Auftrag: es ist mit den wichtigsten Anspruchsgruppe erarbeitet worden, baut auf Bestehendem auf, systematisiert und ergänzt dieses und setzt den Grundsatz «Merken, um zu wirken» sehr gut um. Es unterscheidet die Ebenen Unterricht, Schule und System, um die Verantwortungsbereiche klar zu trennen. **Zuweilen kommt es noch zu Vermischungen: z.B. ist der Schülerrat Akteur auf der Ebene Schule und kann daher keine Rückmeldung für den Unterricht einer bestimmten Lehrperson geben (Ebene Unterricht).**

Die Gestaltungsfreiheiten der Schulen sind gegeben, da jede Schule ihr eigenes Schulkonzept umsetzen kann. Insbesondere besteht auch die Möglichkeit, nach der Umsetzungsphase im Jahre 2023 Änderungsvorschläge für das kantonale Konzept zu formulieren. Dieser Dialog ist sehr wichtig, damit das Konzept sich immer wieder den neuen Begebenheiten anpassen kann.

DOA: Hinweis: wie wird das Vieraugenprinzip gewährleistet (externer unabhängiger Blick)?

Grundsätzlich begrüsst das DOA, dass an den Mittelschulen des Kantons Freiburg ein Rahmenkonzept zur Qualitätssicherung und Qualitätsentwicklung ausgearbeitet wurde. Die Qualitätsziele und die Qualitätsindikatoren sind sehr umfassend und zielführend. Der Schuldirektorinnen- und Schuldirektorenkonferenz der Orientierungsschulen von Deutschfreiburg (SDK OS) ist es wichtig und ein grosses Anliegen, dass der Übergang von der obligatorischen Schule zu den Mittelschulen gut gelingt und sich die Mittelschulen an den aufgebauten Kompetenzen gemäss Lehrplan 21 sowie PER orientieren. Der Aufbau eines gegenseitigen Verständnisses zu den Anforderungen und Voraussetzungen ist für das Amt für deutschsprachigen obligatorischen Unterricht zentral, damit dieser Übergang für die Schülerinnen und Schüler gut gelingt.

SEnOF: Nous nous permettons ici deux remarques supplémentaires qui nous semblent pertinentes. Références théoriques : afin d'ancrer ce cadre qualité dans le concret, de pouvoir le communiquer aux écoles et le leur faire intégrer dans leur pratique quotidienne, il nous paraît judicieux de montrer sur quelles bases théoriques celui-ci repose et de quelle légitimité il jouit. S'appuyer sur des théories éprouvées ne peut que renforcer le message donné aux écoles.

Ancrage dans le présent : il nous paraît opportun de rédiger le cadre qualité le plus possible au présent de l'indicatif, afin de signifier que les actions qui en découlent sont à réaliser maintenant. L'utilisation du futur et du conditionnel rend impalpable l'application des exigences du concept de maintien et développement de la qualité de l'école et empêche le lecteur de se projeter dans le concret.

SESAM: Un concept cadre destiné à améliorer la qualité de structures scolaires telles que les écoles du secondaire 2, sans insister sur les notions d'individualité et d'individualisation des besoins auxquelles chacun-e de leurs membres (étudiants et enseignants en l'occurrence) est en droit de prétendre, comporte le risque d'aboutir à une démarche peu fructueuse en termes d'évolution et de remise en question ; le concept cadre proposé semble ainsi inciter à l'auto-promotion et à l'auto-entretien des structures dans leur état actuel.

Par ailleurs, par quelles mesures incitatives ce concept se préoccupe-t-il de promouvoir l'accès aux études et d'améliorer la qualité des conditions de formation pour les étudiant-e-s à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap ?

Rappel des bases légales

Art. 36 LPS Période postscolaire

La direction de l'établissement du secondaire supérieur veille à la mise en place des mesures d'aide renforcées de pédagogie spécialisée (MAR) et de leur suivi, en collaboration avec les professionnel-le-s intervenant auprès de l'élève.

Rapport explicatif RPS, Alinéa 4

Si l'élève intégré, au bénéfice d'une MAR, remplit les conditions ordinaires d'accès aux voies de formation du degré secondaire 2 et qu'il envisage une telle poursuite de ses études, un contact sera pris avec le Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré (S2), lequel orientera le dossier auprès de la direction de l'école envisagée. Le PIT permettra alors d'informer et de coordonner avec le S2 les aspects organisationnels et financiers (nombre d'élèves de la classe et éventuellement mesures de soutien, coordination avec l'AI), en vue de la meilleure transition possible. (Rapport explicatif RPS)

SSpo: Au point 5.3 « Système », le SSpo propose d'ajouter le SSpo et l'Association fribourgeoise d'éducation physique (AFEPS) parmi les personnes concernées par l'instrument 11 « Travail dans les comités et conférences avec accent sur le développement de la qualité ».

De même que pour les « Abréviations », il est nécessaire d'ajouter le SSpo et l'AFEPS dans la liste.

Nous considérons qu'il est important d'évoquer au plus tard dans les buts et indicateurs de la qualité les notions de santé et d'éducation physique au même niveau que l'art et la culture.

Sress: Wenn es der Schule gelingt, dass sich die Lehrerschaft unter Einhaltung des kantonalen Rahmenkonzeptes und des schulischen Qualitätskonzeptes an dem erwähnten Qualitätszirkel (anpassen – planen – Umsetzen- überprüfen) orientiert, entsteht eine qualitativ gehaltvolle Schule mit einem hohem Identifikationswert (Corporate Identity). Dies ist ein zukunftsgerichteter Garant für jedes Bildungssystem.

Remarques générales SFP – CD-CFP :

La formation professionnelle (S2 p) n'est pas comptée au nombre des partenaires avec qui il est pertinent ou nécessaire d'échanger. L'instrument 13 fait état des échanges avec le S2 et les universités/hautes écoles, dans la verticalité. **Les échanges horizontaux entre le monde académique et le monde professionnel au même niveau secondaire 2 méritent d'être pris en compte dans un tel concept qualité.**

Nous relevons que l'usage de certaines notions n'est pas vraiment systématique, notamment pour :

-« but » et « objectif » (par ex. au point 3.2 : « buts et indicateurs de qualité » en titre, puis « objectifs et indicateurs de qualité » dans le corps du texte, p. 9)

-« élèves » et « étudiants »

L'expression « détection précoce » utilisée en page 12 surprend quelque peu lorsqu'il s'agit d'anticiper les « développements novateurs ». La notion de « veille (pédagogique) » pourrait-elle répondre au sens recherché ?

Université: nous nous permettons de vous faire part des questions / propositions de modification suivantes :

op. 11, pt. 4, L'enseignement ... (dernier bullet point) : prépare permet aux les élèves à de poursuivre leurs études dans les hautes écoles.

op. 14, dernière ligne du tableau : Est-ce que « soigne le contact avec celles-ci » est suffisant ? Ou ne faudrait-il pas, év. par branche, faire de temps en temps un état des lieux formel et institutionnalisé avec les hautes écoles ?